

Préjugés, stéréotypes et discrimination dans les relations interculturelles.

Edith Sales-Wuillemin

Université Paris 8
UFR7 Laboratoire de Psychologie Sociale
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex

Courriel : edith.sales-wuillemin@univ-paris8.fr



« Préjugés & Stéréotypes »
Projet à l'initiative de l'AFPS et de www.psychologie-sociale.org
Réalisé avec le concours du Ministère de la Recherche

Préjugés, stéréotypes et discrimination dans les relations interculturelles.
Edith Sales-Wuillemin.

L'accomplissement d'actes racistes ou la manifestation latente de pensées ou de propos discriminatoires mentionnés régulièrement par de nombreuses communautés culturelles (dans des situations aussi variées que la recherche d'emploi, de logement, ...) semble contraster avec les multiples enquêtes réalisées qui concluent, à partir de l'analyse des réponses des questionnés, à l'existence d'un conformisme à ce que l'on peut appeler une « *norme antiraciste* ».

Compte tenu que dans la majorité des cas, les cibles sont dans une situation où il leur est difficile d'apporter des preuves tangibles concernant la perpétration de tels actes, certaines personnes peuvent être amenées à s'interroger sur la réelle existence des faits mentionnés. Ne serait-ce pas le fruit d'une interprétation erronée de certaines actions ou propos, d'un malentendu (il n'y aurait pas intention de nuire), voire même d'une victimisation abusive?

Si l'on s'appuie maintenant sur les réponses produites par les personnes interrogées, d'autres questions se posent. Y a-t-il une relation *directe* entre leurs réponses et leurs actions véritables ? Peut-on, si ce n'est pas le cas, accorder foi aux sondages et plus généralement aux enquêtes ? Dans la perspective où les personnes interrogées déformeraient leurs réponses pour se conformer à la norme antiraciste, y aurait-il *d'autres méthodes* qui permettraient d'accéder malgré tout aux pensées des individus, à leur insu?

Les psychologues sociaux sont confrontés à de telles interrogations, non seulement lorsqu'ils réalisent des études de terrain à propos de différentes situations problématiques pour lesquelles ils doivent apporter des réponses concrètes (comme par exemple lors de la mise en place d'un projet de mixité sociale au sein des parcs locatifs de différents bailleurs sociaux, cf. Sales-Wuillemin, Stewart, Camara-Lima, 2004 ; Sales-Wuillemin, 2005), mais également dans le cadre de recherches fondamentales qui visent à mettre en évidence les mécanismes mentaux en jeu dans des relations qui impliquent des groupes différents, qu'ils soient sociaux ou culturels (Leyens, Yzerbyt et Schadrin, 1996).

De l'ensemble de ces recherches il ressort deux principaux axes d'étude :

- 1-La mise en évidence des facteurs qui sont à *l'origine* de la discrimination
- 2-L'examen des différents *modes d'expression* de la discrimination et la *construction d'outils de mesure* fiables qui permettent de la mettre en évidence ?

Concernant le premier point, un ensemble de travaux et une théorie phare orientent une grande partie des réflexions réalisées.

Tout d'abord, quelques recherches fondamentales ont eu un grand retentissement (on en trouve un aperçu assez exhaustif dans le livre collectif dirigé par Bourhis et Leyens paru en 1999). Elles reposent sur la création de groupes artificiels, dans un contexte souvent dénué d'enjeux particuliers (comme ce serait le cas s'il y avait par exemple mise en compétition pour la distribution de ressources (comme l'argent, le pouvoir, ...) qui sont importantes pour les groupes). De façon récurrente, les études réalisées montrent que même dans ces conditions (éloignées des situations sociales réelles impliquant des groupes naturels et des enjeux réels) il existe une tendance des individus à *favoriser les membres de leur propre groupe* et au contraire à *défavoriser les membres des autres groupes*. Cela peut se traduire dans ce dernier cas par la production de jugements dévalorisants (préjugés) et de traits négatifs (stéréotypes) mais également par des comportements spécifiques comme l'attribution de ressources moindres voire même l'octroi de sanctions (discrimination).

Préjugés, stéréotypes et discrimination dans les relations interculturelles.
Edith Sales-Wuillemin.

La *Théorie de l'Identité Sociale* développée par deux psychologues sociaux de grande renommée, Tajfel et Turner, en 1985 et 1986, tente d'apporter quelque explication psychologique à ces résultats. Cette théorie postule que pour l'individu, l'appartenance à un groupe valorisé (donc jugé positivement) permet la construction et le maintien d'une identité sociale positive. Dès lors, le sujet étant lié au groupe, cela le conduirait à contribuer à la conservation de la bonne image de son groupe par sa valorisation, ceci se faisant au détriment des autres groupes.

Concernant le deuxième point, il apparaît que la discrimination ne se manifeste pas toujours de manière explicite. Les travaux conduits par Patricia Devine depuis 1989 en sont une bonne illustration. Cette psychologue sociale montre par exemple que lorsque la situation s'y prête, les stéréotypes à propos d'un groupe culturel peuvent être *activés* et que dans ce cas ils ont une incidence sur la *rapidité avec laquelle certaines informations* en accord (ou en désaccord) avec le stéréotype *sont traitées*.

D'autres études, comme celle que nous avons réalisée avec Frigout en 1999, sont plus précisément centrées sur l'analyse des propos tenus par les individus. Elles montrent que lorsque des personnes sont invitées, dans le cadre d'un exercice scolaire, à faire un résumé d'un article de journal relatant des actes de délinquance, la comparaison avec l'article source montre que la discrimination peut se manifester de manière implicite par une *exagération* (dans le résumé produit) de la *responsabilité* de la communauté maghrébine. Cela se traduit par une centration du résumé sur les membres de cette communauté et par leur plus fréquente mise en position de sujet grammatical, donc contrôlant l'action réalisée par le verbe.

Une autre manifestation de la discrimination existe néanmoins. Elle est plus voilée encore, elle consiste non pas à attribuer des traits négatifs aux membres des autres groupes culturels ou à leur imputer une plus grande responsabilité dans des actes socialement répréhensibles qui sont relatés, mais à les priver de traits positifs ou du bénéfice d'une action socialement valorisée, c'est ce que l'on nomme la *discrimination privative* (cf. Sales-Wuillemin, 2005, pour une présentation de ces recherches).

Il ressort de ces travaux que les stéréotypes sont intériorisés par les individus et que dans des situations où sont mobilisées des appartenances groupales, ils peuvent rapidement être mobilisés. Ceci a une incidence directe sur la façon dont les individus vont traiter les informations de la situation.

Dès lors se pose la question d'une possible réduction de la discrimination. Dit autrement, la création et l'entretien de stéréotypes négatifs envers les autres groupes est-elle inévitable ?

Quelques propositions ont été avancées pour tenter de répondre à de telles questions.

Il en va ainsi de la mise en place de dispositifs qui reposent sur :

1-la mise en contact des groupes. Les préjugés et les stéréotypes se développent d'autant mieux en l'absence de tout contacts directs avec la cible, l'objectif est donc de faire se rencontrer les individus afin que les appartenances groupales soient effacées au profit des caractéristiques individuelles. C'est dans cet esprit que sont organisées les diverses manifestations, comme « immeubles en

fête ». Elles visent à inciter les habitants des immeubles à ouvrir les portes de leur appartement pour accueillir leurs voisins afin de mieux les connaître.

2-la création de buts communs entre différents groupes. C'est également dans cet esprit que se créent des associations de quartiers dans lesquels des membres de plusieurs communautés peuvent se retrouver pour inventer des solutions nouvelles visant à tisser du lien social entre les habitants.

Ces dispositifs ont montré leur efficacité, il ne tient qu'à chacun de faire en sorte qu'ils puissent être développés et que ne soit pas perdu de vue leur objectif premier.

Références

- Bourhis, R.Y., Leyens, J.P., (1999). *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, Liège : Mardaga.
- Leyens, J.-P., Yzerbyt, V., Schadron, G. (1996). *Stéréotypes et cognition sociale*. Liège: Mardaga.
- Sales-Wuillemin, E., (2005). *Psychologie Sociale expérimentale de l'usage du langage, représentations sociales, catégorisation et attitudes : perspectives nouvelles*, Paris : L'Harmattan.